

Centre de Services de Bordeaux

PHILIPPE CADILHAC  
2 RUE DU CORPS FRANC POMMIES  
BP 10  
65230 CASTELNAU-MAGNOAC

Service du Recouvrement  
GUILLAUME DUFAL  
Tél. : 05 56 38 53 92

**Notre référence** : Dossier n° 83094/8002

**Affaire** : PECH DANIELLE

**Objet** : Demande de mainlevée de l'inscription, prêt n°585333000405

AR 2019 932 2879 9

Bordeaux, le 10/11/2020

Maitre,

Suite au remboursement total du prêt ci-dessus référencé, consenti à l'emprunteur référencé ci-dessus également, et conformément à l'article 29 de l'ordonnance n°2006-346 du 23 Mars 2006 (article 2441 alinéa 3 du Code civil) en vigueur sur les mainlevées simplifiées (le pouvoir n'étant plus nécessaire), nous déclarons consentir à la mainlevée totale avec radiation entière et définitive des inscriptions prises à notre profit au bureau des hypothèques le 15/04/2019.

Nous vous prions de recevoir, , nos sincères salutations.

Le chargé de recouvrement

  
**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**  
Pôle Services Clients du Bordeaux  
13 rue Jean Paul Alaux  
33072 BORDEAUX Cedex